

## DELIBERATION N° 43

<p align="center"><b>Demande de subvention auprès de la DRAC de Normandie achat de collections (livres et jeux) et d'applications numériques pour la bibliothèque Camille Claudel</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 38*

#### LE DEUX JUIN DEUX MILLE SEIZE

Le conseil municipal de la Ville de Dieppe s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du maire en date du 26 mai 2016 et sous la présidence de Monsieur Sébastien Jumel, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François (de la question n° 1 à la question n° 23 et de la question n° 27 à la question n° 52), Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. DESMAREST Luc, Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. CAREL Patrick, Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 9 à la question n° 52), Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André (de la question n° 1 à la question n° 38), Mme OUVRY Annie (de la question n° 1 à la question n° 38), M. BAZIN Jean, M. BREBION Bernard, M. PESTRINAUX Gérard, Mme LEVASSEUR Virginie.

**Sont absents et excusés** : M. LEFEBVRE François (de la question n° 24 à la question n° 26), Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, M. VERGER Daniel, M. BEGOS Yves, Mme CLAPISSON Paquita, Mme THETIOT Danièle, M. PETIT Michel, M. GAUTIER André (de la question n° 39 à la question n° 52), Mme OUVRY Annie (de la question n° 39 à la question n° 52), Mme JEANVOINE Sandra, Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 1 à la question n° 8).

**Pouvoirs ont été donnés par** : Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à Mme BUICHE Marie-Luce, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle à M. LANGLOIS Nicolas, M. VERGER Daniel à M. LEFEBVRE François, M. BEGOS Yves à Mme RIDEL Patricia, Mme CLAPISSON Paquita à M. LECANU Lucien, M. PETIT Michel à Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André à M. BAZIN Jean (de la question n° 39 à la question n° 52), Mme OUVRY Annie à Mme LEVASSEUR Virginie (de la question n° 39 à la question n° 52), Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie**

.../...

**Rapporteur : Mme Sabine Audigou**

La bibliothèque-ludothèque Camille Claudel, située au Val Druel, a été transférée dans des locaux neufs en début d'année 2016. L'équipement est central pour la vie du quartier, il offre aux habitants la possibilité d'activités et de rencontres.

Lors de ce déménagement, l'équipe de la bibliothèque-ludothèque Camille Claudel a opéré une sélection des documents afin de ne conserver que les ouvrages les plus récents et les plus pertinents.

Un nouvel espace multimédia a été prévu dans l'optique de développer l'offre numérique par le biais du jeu vidéo, Ipad et Xbox et de l'initiation à l'informatique.

Afin de renforcer la médiation numérique et de mieux sensibiliser les usagers aux supports de la connaissance, la bibliothèque-ludothèque souhaite enrichir ses collections et son offre numérique.

Le coût prévisionnel pour l'acquisition de livres, jeux et jeux vidéo, Ipad et applications, télévision s'élève à 12 200 €.

**Vu** le code général des collectivités territoriales en son article L.2121-29,

**Considérant :**

- la possibilité pour la Ville de Dieppe de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD),
- l'avis formulé par la commission n°2 en date du 24 mai 2016,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

**- de solliciter dans le cadre de la DGD, une subvention à hauteur de 5 000 €, pour l'enrichissement des collections physiques et numériques de la bibliothèque-ludothèque Camille Claudel,**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.**

***Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.***

**Pour extrait certifié conforme au registre  
Le Maire de la Ville de Dieppe,  
Sébastien Jumel**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :**

**Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire